

Dourdan, le 17 juin 2020

L'équipe de direction du collège Condorcet

À

Tous les parents d'élèves

Objet: Modalités d'accueil au collège Condorcet à compter du lundi 22 juin

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissances des nouvelles modalités d'accueil prévues pour notre établissement au regard du nouveau protocole sanitaire national suite à la phase 3 du déconfinement présentée par le Président de la République lors de sa dernière allocution.

Textes de référence

- Protocole sanitaire – Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées (version mise à jour le 14 juin).
- Le [décret n° 2020-724 du 14 juin 2020](#) modifiant le décret n° 2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Conformément au nouveau protocole sanitaire national pour le 2nd degré, l'organisation présentée ci-dessous prévoit des adaptations spécifiques locales pour répondre aux nécessités de distanciation prescrites.

-
- **Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant une infection Covid-19 chez ce dernier ou dans sa famille.**
 - **Les parents doivent prendre la température de leur enfant chaque matin avant le départ au collège.
En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne devra pas se rendre au collège.**

En cas de symptômes ou de fièvre chez l'enfant ou dans sa famille, les parents s'engagent à suivre la procédure décrite dans l'annexe 1 (fiche de procédure de gestion d'un cas COVID).

En cas de symptôme évocateur d'infection COVID-19 constaté chez un élève dans la journée par le personnel du collège, ce dernier sera isolé soit à l'infirmerie, soit dans une salle d'accueil parents, soit dans le couloir administratif sous la surveillance d'un adulte jusqu'à l'arrivée d'un des représentants légaux (ou un adulte désigné par ces derniers).

En cas de doute sur les symptômes d'un élève, l'infirmière scolaire, un personnel de l'équipe Vie scolaire ou un membre de l'équipe de direction pourra procéder à une prise de température (thermomètre sans contact).

La famille devra alors prendre contact immédiatement avec son médecin traitant qui décidera, le cas échéant, de l'opportunité et des modalités de dépistage.

II - Hygiène, nettoyage et désinfection des locaux

Le port du masque

- **Obligatoire pour tous les élèves lors de leurs déplacements dans l'établissement**
- **Obligatoire pour l'ensemble des personnels et des élèves chaque fois que les mesures de distanciation ne sont pas possibles (1 mètre au moins entre deux personnes)**
- **Très fortement recommandé en classe afin de faciliter l'enseignement et l'accompagnement pédagogique**

Les parents s'engagent à fournir au moins 1 masque homologué par jour de présence à leur(s) enfant(s)
(masques homologués de catégorie 1 dits « grand public »)

Nous vous recommandons toutefois de fournir chaque jour deux masques à votre enfant pour sécuriser les bons gestes d'hygiène et barrière

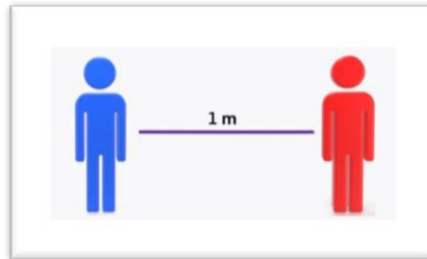
Les gestes barrière

Les gestes barrière, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde : élèves et personnels. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, pour lutter efficacement contre la propagation du virus.



La distanciation

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une **distance minimale d'un mètre** entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.



L'Hygiène des mains

Le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à se laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains (paumes, dos de la main, ongles, poignets) pendant au moins 30 secondes, puis de procéder à un séchage (à l'air libre ou à l'aide d'un papier jetable).

A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains devra être réalisé, *a minima* :

- Lors de l'arrivée dans l'établissement et avant la montée en classe ;
- après chaque récréation avant la montée en classe ;
- avant et après chaque repas ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué (lavage effectué en salle au moyen du gel hydro-alcoolique) ;
- le soir, dès l'arrivée au domicile.

Dans les toilettes, il est fortement recommandé aux élèves de ne pas boire au robinet. C'est pourquoi, nous vous encourageons à fournir une bouteille d'eau ou une gourde à votre enfant pour chaque jour de présence.

Nettoyage et désinfection des locaux

Un nettoyage et une désinfection de tous les locaux et des équipements fréquentés par les élèves et les personnels seront réalisés chaque soir.

Petits matériels de nettoyage/désinfection

Dans chaque salle de classe, les élèves et les personnels trouveront du gel hydro-alcoolique. Selon les situations, des gants jetables pourront être également proposés.

Attention : pour des raisons évidentes d'hygiène et de responsabilité, aucun prêt de matériel, quel qu'il soit, ne sera autorisé entre élèves. Les enseignants ne pourront non plus procéder à aucun prêt.
Il est donc impératif que les élèves viennent avec tout le matériel nécessaire au collège pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

III - Accueil des élèves

Organisation générale

Les élèves seront accueillis par rotation au collège : chaque groupe ne viendra au collège que 2 jours par semaine.

Ils suivront leur emploi du temps habituel prévu ce jour-là (mis à jour sur pronote).

En tout état de cause, la fin des cours n'excèdera jamais 16h30. Les cours de 16h30 à 17h25 inscrits à l'emploi du temps annuel n'auront jamais lieu.

Aucun élève ne sera accueilli au collège les mercredis.

Pour chaque journée de fonctionnement, une salle par groupe sera attribuée.

En dehors des entrées ou sorties autorisées (récréations, déjeuner), **aucun déplacement d'élève en classe et dans l'établissement ne sera autorisé** sans accord du professeur (obligation d'être muni du laissez-passer de l'enseignant).

Par conséquent, ce sont les enseignants qui se déplaceront de salle en salle à chaque heure de cours.

Gestion des arrivées et des sorties

Dès leur arrivée dans l'établissement, nous demanderons aux élèves de se laver les mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydro-alcoolique.

L'accès aux casiers sera interdit tout au long de la journée.

Les élèves seront accueillis le matin dès 8h00 et jusqu'à 8h30 pour les cours commençant à 8h30 (M1) et entre 9h00 et 9h20 pour les cours commençant à partir de 9h25 (M2).

Deux portails seront mis en service pour l'entrée et la sortie des élèves selon les niveaux de classe. Un fléchage permettra aux élèves de se repérer.

Les salles et lieux d'accueil

Les salles de classes seront aérées chaque matin avant l'arrivée des élèves.

Tout au long de la journée les portes des salles de classe seront maintenues en position ouverte (sauf pendant les récréations et la demi-pension où elles seront fermées à clé).

Les salles de classes devront être aérées sur le temps des récréations et de la demi-pension.

Si les températures le permettent, les fenêtres des salles resteront ouvertes même en cours de journée.

Les élèves pourront laisser leurs sacs et leurs affaires dans les salles de classe.

L'accès au CDI ne sera pas possible.

Il est recommandé que les élèves amènent une bouteille d'eau (ou gourde) à usage strictement personnel (inscrire le nom et le prénom de l'enfant).

Circulation dans l'établissement

Un fléchage sera mis en place dans l'établissement :

- pour rentrer dans les halls et pour sortir
- pour se rendre au réfectoire
- pour les entrées et sorties de l'établissement

Bâtiment A

L'accès aux 1^{er} et 2^{ème} étages du bâtiment A se fera par l'escalier situé à côté de la salle de permanence 1. Aucun autre escalier ne pourra être emprunté.

Les élèves devront impérativement utiliser l'escalier situé au milieu du couloir des 1^{er} et 2^{ème} étages du bâtiment A pour se rendre en cour de récréations ou pour quitter le collège.

Bâtiment B

L'accès aux 1^{ers} et 2^{èmes} étages du bâtiment B se fera par l'escalier situé à côté de l'ascenseur. Aucun autre escalier ne pourra être emprunté.

Les élèves devront impérativement utiliser l'escalier situé à l'opposé (à côté de la salle B 102 au 1^{er} étage ou B 202 au 2^{ème} étage) pour se rendre en cour de récréations ou pour quitter le collège.

SEGPA

L'accès aux salles B 006, B 116 et B 118 se fera par la porte bleue située à côté du bureau de la directrice de SEGPA.

La sortie s'organisera par la porte blanche « issue de secours » située au 1^{er} étage du bâtiment SEGPA.

Les récréations

Nous recommandons fortement aux élèves de se munir d'un livre sur le temps des récréations ou de la demi-pension.

Deux récréations seront organisées le matin et deux l'après-midi afin de limiter le nombre d'élèves présents en même temps dans la cour.

Une répartition des groupes par cour de récréation sera effectuée.

La cour de récréation appelée « petit bois » (située près de la SEGPA et du terrain de basket) ne sera pas accessible aux élèves.

Cette zone restera réservée aux enseignants d'EPS pour leurs activités physiques et sportives.

Les tables de ping-pong seront inaccessibles (de la rubalise marquera l'impossibilité de les utiliser et/ou de s'y asseoir).

La demi-pension

Nous recommandons fortement aux élèves de se munir d'un livre pour se rendre sur le temps de la demi-pension.

Les deux services de demi-pension sont maintenus : 11h30-12h25 et 12h25-13h20.

Le service de restauration refonctionnera normalement (préparation des repas sur place).

Un passage échelonné des groupes sera mis en place permettant de respecter les gestes barrière et la distanciation physique.

Des zones seront définies dans le réfectoire.

Les élèves déjeuneront avec leur groupe.

Ils ne pourront pas déjeuner avec d'autres camarades scolarisés dans d'autres classes et/ou niveaux.

Tout élève demi-pensionnaire devra déjeuner à la cantine (sauf élèves externes).

Aucun élève ne sera autorisé à venir avec un pique-nique (sauf élèves qui dans le cadre de leur PAI, bénéficient déjà du panier-repas).

Sanitaires

Les élèves pourront accéder aux sanitaires situés dans les bâtiments A et B.

- Passage obligatoire par les sanitaires dès l'arrivée au collège le matin pour se laver les mains avant la montée en classe.
- Passage obligatoire par les sanitaires après chaque récréation pour se laver les mains avant de retourner en classe.
- Passage obligatoire par les sanitaires avant le repas et après le repas pour se laver les mains avant de retourner en classe.

Vie scolaire

Il sera interdit de rentrer à la vie scolaire.

Les élèves pourront s'adresser à l'assistant d'éducation de bureau par la fenêtre située côté cour et lui exprimer leur demande.

Dans tous les cas, les assistants d'éducation pourront répondre également aux besoins des élèves.

Emplois du temps

Les emplois du temps tels que communiqués en début d'année scolaire seront maintenus.

Certains enseignants ne pourront assurer leur cours en présentiel.

Des changements d'emplois du temps seront effectués afin de faciliter l'emploi du temps des élèves.

Toutefois, des heures de permanence seront peut-être parfois inévitables.

Cours d'E.P.S.

Les élèves ne pourront pas accéder aux vestiaires.

Lorsque les élèves auront EPS, ils devront venir au collège en tenue sportive (survêtement adapté en fonction de la météo, legging), avec une bouteille d'eau, une serviette (en guise de tapis de sol), un tee-shirt de rechange.

Transports scolaires

Les circuits et horaires des transports scolaires ne seront pas modifiés.

Nous rappelons que le port du masque est obligatoire dans les bus et les trains.

Afin de respecter les gestes barrière et la distanciation physique, une organisation sera mise en place à l'intérieur des véhicules ou des rames par les sociétés exploitantes.

En cas de question, nous vous recommandons de les contacter.

Le matin et/ou le soir, nous recommandons fortement aux parents d'emmener et de venir chercher leur(s) enfant(s) au collège chaque fois que cela leur est possible.

Elèves CHAM

Le conservatoire a réouvert depuis le 8 juin.

Les élèves CHAM pourront continuer d'emprunter le bus pour se rendre au conservatoire lors de leur jour de présence au collège.

Parents d'élèves

Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'enceinte du collège (sauf cas particulier → ex : évacuation d'un cas covid ou malade, rendez-vous programmé).

PLANNINGS D'ORGANISATION À PARTIR DU LUNDI 22 JUIN 2020

Chaque groupe sera accueilli 2 fois par semaine.

Accueil des **élèves des groupes 1** de toutes les classes :

- **Lundi 22 juin**
- **Jeudi 25 juin**
- **Mardi 30 juin**

Accueil des **élèves des groupes 2** de toutes les classes :

- **Mardi 23 juin**
- **Vendredi 26 juin**
- **Lundi 29 juin**

Tout élève qui ne respecterait pas les règles de distanciation, des gestes barrière et/ou des sens de circulation serait immédiatement isolé et remis à ses parents sans retour possible à l'école. Dans le cas où son attitude impliquerait un danger pour les autres, l'équipe de direction pourrait envisager d'accompagner cette première mesure conservatoire d'une sanction.

6^{eme} 1	Salles	B 206	5^{eme} 1	Salles	A 217	4^{eme} 1	Salles	A 117	3^{eme} 1	Salles	A 215
6^{eme} 2	B 116	5^{eme} 2	B 118	4^{eme} 2	B 006	3^{eme} 2	Techno ERE				
6^{eme} 3	A 111	5^{eme} 3	Permanence 2	4^{eme} 3	B 204	3^{eme} 3	A 119				
6^{eme} 4	A 107	5^{eme} 4	B 106	4^{eme} 4	Permanence 1	3^{eme} 4	A 105				
6^{eme} 5	A 101	5^{eme} 5	A 113	4^{eme} 5	B 202	3^{eme} 5	B 110				
6^{eme} 6	A 109	5^{eme} 6	A 115	4^{eme} 6	A 211	3^{eme} 6	A 213				
6^{eme} 7	A 103	5^{eme} 7	A 201	4^{eme} 7	A 121	3^{eme} 7	B 112				
6^{eme} 8	A 209					3^{eme} 8	B 212				
						3^{eme} 9	A 207				

Nous savons pouvoir compter sur la cohésion, le bon sens et l'attitude citoyenne de tous pour que cette reprise se passe dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe de direction,
P. LAGIER POUBANNE, Principale
V. DEGUIGNE-RIVIERE, Principale adjointe
S. DALEAS, Directrice adjointe de la SEGPA
R. GILLE, Adjoint-gestionnaire